



Et voici votre nouveau journal !

pages 6 et 7

Vie associative

Tous à octobre rose !
Page 4

Culture

Notre blason, notre histoire
Page 8

Portrait

Michel Wexsteen,
une histoire d'engagement
Page 9

État civil

Mariages

- Samedi 12/09 à 14 h :
Dorothée CARRIÈRE & Christophe NOEL
- Samedi 19/09 à 11h30 :
Noces de Diamant Josiane & Marcel FATOU

- Samedi 19/09 à 15h30 :
Noces de Platine Joseph & Liliana ADAMCZAK

Parrainages civils

- Samedi 5/09 à 10h30 :
Lyam, Elyo et Maylo HACHE

Naissances

- Juliette PETIT – née le 29/08 2026

Décès

- Pierre DEBLOCK le 14/09 à 88 ans

Agenda

Octobre

- **Samedi 3** : Banquet des aînés
- 13h/19h - salle polyvalente Louis Puget.
- **Du lundi 5 au dimanche 11** :
Semaine Bleue - salle polyvalente Louis Puget, salle multi-activités
- **Samedi 10** : Tournoi de belote du ping pong club biernois - salle multi-activités - 14h/20h
- **Dimanche 11** : Lancement de l'association «la Fléchette Biernoise» - 14h - Salle multi-activités
- **Dimanche 18** : Bierne se met au rose (Octobre rose) - 10h/18h - salle polyvalente Louis Puget
- **Samedi 24** : Bal retro Country des feet on fire - 18h/00h - salle polyvalente Louis Puget.
- **Dimanche 25** : Loto organisé par l'AAPE - 12h/20h - salle polyvalente Louis Puget.
- **Samedi 31** : Soirée halloween organisé par les Bieren'aeres - salle polyvalente Louis Puget

Novembre

- **Dimanche 1er** : Tournoi de belote organisé par le Football Club de Bierne - 14h/20h - salle multi-activités.
- **Dimanche 8** : Compétition départementale de tennis de table - 08h/20h - salle polyvalente Louis Puget.
- **Mardi 10** : Défilé de la Saint Martin organisé par le Comité des Fêtes - 18h30 - salle multi-activités
- **Mercredi 11** : Cérémonie patriotique et remise des médailles du travail - 10h15/13h - Monuments au mort/salle multi-activités
- **Dimanche 15** : Compétition départementale de tennis de table - 08h/20h - salle polyvalente Louis Puget.
- **Samedi 28** : Collecte au profit de la banque alimentaire - 10h/12h - médiathèque.
- **Samedi 28** : Tournoi de tarot organisé par le Tarot Loisirs Club biernois - 14h/20h - salle multi-activités.

- **Dimanche 29** : Brocante couverte de l'AAPE - 07h/17h - salle polyvalente Louis Puget

Décembre

- **Vendredi 4** : Noël au village organisé par le Comité des Fêtes - 16h45/20h - Place du village.
- **Vendredi 4** : Tarothon organisé par le Tarot loisirs biernois - 18h/00h - Foyer rural.
- **Samedi 5** : Collecte de don du sang - 8h/12h - salle multi-activités.
- **Samedi 5** : Marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes - 11h/20h - Place du village.
- **Jeudi 10** : Repair café - 15h/18h30 - salle multi-activités.
- **Samedi 12** : Distribution des colis de Noël par le CCAS - 08h/14h - salle multi-activités.
- **Samedi 19** : Arbre de Noël du FC Bierne - salle multi-activités.

Chères Biernoises, chers Biernois,

Bienvenue dans votre nouveau journal ! L'ancien avait l'intérêt de montrer la vie de la commune et évoquer les événements passés. Avec mon équipe et notre adjoint chargé de la communication en tête, nous souhaitons un journal plus dense et tourné vers l'annonce des événements. Nous voulions parler aussi de celles et ceux qui font notre village. Et pour cela, fidèle à notre programme, nous avons décidé de créer un comité de rédaction avec des habitants. Ceux-ci écrivent près de la moitié des articles dans un esprit de démocratie participative.

Répondant à des principes légaux, votre journal reste une publication municipale et répond à ses obligations. Pour autant, voici douze pages plus modernes et dynamiques, aérées, que vous pourrez lire tous les trois mois. Les rubriques évolueront selon l'actualité du village et nous parlerons de vie associative, de culture, de notre patrimoine, nous vous éclairerons sur notre travail en mairie, et enfin nous parlerons de vous !

Par ailleurs, je suis heureux de cette rentrée scolaire. Une réussite à mettre au crédit de l'équipe éducative et de nos agents municipaux. Avec le soutien de l'AAPE, nos enfants étudient et s'épanouissent dans de bonnes conditions.

C'est le cas encore pour nos associations ! J'ai dû décider de la fermeture de nos salles municipales cet été pour un entretien de fond. C'était pour le bien de toutes et tous, ainsi que pour éviter des travaux plus importants et coûteux. Nos équipements sont bien fonctionnels et permettent l'accueil de chacun dans de meilleures conditions.

Enfin, la démocratie participative n'est pas pour nous un artifice de communication. Nous venons de l'expérimenter avec succès pour ce journal. Nous allons désormais utiliser cette méthode sur d'autres champs, et notamment les grands projets que nous préparons pour ce mandat.

Alors rester attentifs, n'hésitez pas à nous solliciter et surtout profitez bien de toutes les actions menées par nos belles associations et notre commune !

Avec toute mon amitié.

Jean-Jacques VERHAEGHE,
Maire de Bierne



Le petit Biernois #35

Sommaire

État civil et agenda

> Page 2

Édito

> Page 3

Vie Associative

> Page 4

Évènements

> Page 5

Dossier

> Pages 6 et 7

Patrimoine et Culture

> Page 8

Portrait

> Page 9

Retour en images

> Page 10

Expression politique

> Page 11

Bande-dessinée

> Page 12

A large, stylized handwritten signature in white ink on a blue background.

Vie associative

Octobre Rose : une journée de prévention et d'animations pour agir

Pour sa 4e édition, Dia'tonic organise sa journée dédiée à Octobre Rose et à l'association Au-delà du Cancer, le dimanche 18 octobre, de 10h à 18h, à la salle Louis-Puget pour une récolte de fonds.

Les organisateurs comptent sur une belle participation des Biernois comme des habitants des communes voisines. Il faut dire que le programme



est dense. Ainsi, le Jeep Club des Flandres d'Avelin participera avec ses véhicules militaires et proposera des tours en Jeep. Les visiteurs découvriront huit exposants de la région, proposant des produits locaux, ainsi que les créations de l'association Les Doigts d'Or. Les organisateurs seront soutenus par d'autres associations comme l'AAPE avec sa randonnée le matin, ou encore le Club de ping pong.

La musique sera au rendez-vous avec plusieurs artistes : Dia'tonic, La Band'as Co, ou encore Jeep Melody, ainsi que Jean-Luc Cohez.

Un atelier de prévention autour de l'autopalpation permettra de sensibiliser le public au dépistage et à la prévention du cancer du sein.

Tout au long de la journée, chacun pourra se restaurer et profiter pleinement du moment grâce aussi aux Pizzas de la Comté. Avec Dia'tonic soyons solidaires !

Sur un air de Far West !

Envie de chausser vos bottes, de sortir votre chapeau et de vous laisser entraîner par les rythmes country ? L'association Feet on Fire Line Dancers vous invite à son Bal Country Vintage, le samedi 24 octobre 2026 à la salle Louis-Puget.

Passionné, amateur de danse, ou simple curieux... seul, en couple ou entre amis : venez danser ou vous initier !

Au programme : des airs country, des danses et surtout la bonne humeur !

Pas besoin d'être un expert en danse : l'essentiel est de venir s'amuser, de se retrouver, de faire des rencontres ! De 18h30 à minuit, pour 4 euros, venez nombreux vous amusez et découvrir une autre culture !



Le Tarothon : jouons pour une belle cause !

À l'occasion du 40e Téléthon, le Tarot Loisirs Biernois vous invite à son traditionnel « Tarothon », le vendredi 4 décembre 2026, joueur comme spectateur.

Les portes du Foyer Rural ouvriront à partir de 18h. Que vous soyez joueur confirmé, débutant ou curieux de découvrir le tarot, vous êtes les bienvenus ! Les parties pourront se jouer à 3, 4 ou 5 joueurs, pour permettre à chacun de participer selon ses envies.

Sur place, une buvette et une petite restauration seront proposées. Les gourmands pourront profiter d'une traditionnelle soupe à l'oignon. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'AFM-Téléthon.

Évènements

Sculptures, chants et brioches gourmandes

La St Martin a toujours eu son symbole végétal : la betterave sucrière. Creusée à la cuillère puis éclairée d'une bougie, elle devient la lanterne traditionnelle que les enfants arborent lors du défilé. Au rythme de chants traditionnels, le cortège serpente dans les rues du village derrière Saint Martin sur son cheval.



Un peu d'histoire : Martin de Tours, ancien soldat romain devient évêque au IV^{ème} siècle. La fête rappelle son geste légendaire de partage d'un manteau avec un mendiant et marque traditionnellement la fin des récoltes. Elle est l'occasion de rappeler l'importance de l'entraide, de la solidarité et de l'humanité.

Fête de la Saint Martin : préparons la fête ensemble le 10 novembre.

Pour que cette édition soit une réussite, la municipalité invite les familles à perpétuer le savoir-faire de la sculpture sur betterave.

Un jeu concours de betterave sculptée est organisé comme chaque année. Les enfants pourront déposer leur sculpture le mardi 10 novembre, à partir de 16h à la salle multi-activités. Les lauréats seront annoncés après le traditionnel défilé dans le village accompagné de saint martin.

Faisons briller cette tradition ! Souvenir : qui se souvient de Gamine (poney), qui accompagnait Saint Martin ?

Chantons la Saint Martin

Le plus connu :

Saint Martin boit du vin
dans la rue des Capucins.
Il a bu la goutte,
Il ne peut plus payer,
On l'a mis à la porte
avec un coup de balai.



Une version flamande :

Sinte-Maerten boule,
boule, boule Sinte-
Maerten boule
Pakt een stok en slaet
op ze kop En dat hen
daermee deur loopt.

Traduction :

Saint Martin boule,
boule, boule Saint
Martin boule
Prends un bâton et
tape sur sa tête
Et qu' avec ça il conti-
nue son chemin.



Deux jours de féerie de Noël à Bierne

Cette année encore, le Comité des fêtes vous invite à partager un moment festif à l'approche des fêtes de Noël. Pendant deux jours, le village se mettra à l'heure de Noël pour faire briller les yeux des petits... et des grands !

Vendredi 4 décembre

La soirée débutera à 16h30 avec l'illumination du village et les chants des enfants de l'école sur la place. Un chocolat chaud sera ensuite distribué pour se réchauffer et prolonger ce moment convivial.

À 18h30, rendez-vous à l'église Saint-Géry de Bierne pour un concert gospel qui viendra clore cette première soirée en musique.

Samedi 5 décembre

La journée sera placée sous le signe du partage, de la

découverte et de la convivialité.

À 10h, une marche sera organisée au profit des associations Les Pépites de David et Simon Rêve.

À 11h, ouverture du Marché de Noël avec une vingtaine d'exposants. L'occasion de découvrir des créations, des idées cadeaux et des produits variés à quelques semaines des fêtes.

De 14h à 17h, petits et grands pourront profiter d'une balade en calèche à travers le village.

La journée se terminera à 18h30 par un feu d'artifice, pour clore cette édition en beauté.

Buvette et restauration seront proposées toute la journée sur la place.

La solidarité sera également au rendez-vous avec une collecte de sang organisée par l'Amicale des donneurs de sang, de 8h à 12h à la salle multi-activités. Profitez de cette journée festive pour faire, vous aussi, un geste solidaire en donnant votre sang.

Rendez-vous les 4 et 5 décembre pour deux jours de fête, de partage et de solidarité à Bierne !

Un journal nouveau et diversifié pour plus de proximité

Et voici un nouveau journal pour les habitants de Bierne. « Nous avons un beau journal, sourit l'adjoint au maire en charge de la communication, Jérôme Delannoy. Mais il était beaucoup sur le compte-rendu. Il n'était pas très facile de montrer toute la diversité de notre village, toute sa richesse. Notre équipe souhaite développer une communication plus proche des habitants afin de parler service public, culture, vie quotidienne et autres. » Ce « nouveau » Petit Biernois est le fer de lance d'une nouvelle ambition.

Pour Jean-Jacques Verhaeghe, Maire, « c'est la phase concrète d'une première marche d'un plan plus vaste dans le déroulement de notre mandat. Notre équipe souhaite élargir la communication afin de fédérer les élus municipaux et nos administrés. Cela nous permettra de mieux mettre en valeur la vie du village. »

Cinq mois d'échanges et de travail

Durant plusieurs semaines, ils ont travaillé au projet, discuter avec la population. Dans un coin de leurs têtes, il était clair que la solution serait bâti sur trois exigences : il fallait maîtriser les coûts annuels du projet, montrer la diversité et l'attractivité de la commune et enfin associer les habitants dans un esprit de démocratie participative.



Enfin, ce journal ne doit pas être un fanzine. Il reste un organe de communication officiel de la commune et chacun doit y retrouver les informations dont il a besoin, ainsi que les renseignements officiels ou encore la communication des deux groupes municipaux du Conseil.



Le comité est en place depuis début juillet.

On ne parlera évidemment pas de politique partisane, de faits divers, ou de sujets que chacun peut aller chercher dans des journaux classiques.

Ce que vous tenez dans les mains est ainsi le fruit de cinq mois de travail. La moitié des pages, et c'est unique dans la région, est issue des habitants membres du comité de rédaction. « Plus de démocratie participative dans nos actions, c'était un engagement politique très important pour nous, justifie le premier édile.

D'ailleurs, cette manière de faire sera développée et adaptée dans tous les aspects de la vie quotidienne du village. La Démocratie Participative est un bel outil, une manière plus douce d'œuvrer chaque jour, mais bien plus exigeante pour nous. » Avec ce journal, le maire comme son adjoint savent qu'ils ont créé un outil novateur qui démarque Bierne de ses voisins de la CCHF.

Un journal plus beau, plus adapté et plus proche de vous

Ce journal se veut plus agréable à lire avec une police d'écriture adaptée, des photos travaillées et ciblées. On continuera d'y parler de la vie associative ou encore de l'école...



La communication officielle de la commune.

A l'heure où les réseaux sociaux se développent avec une fiabilité souvent aléatoire (et oui, même à Bierne !), il est capital que les habitants puissent se renseigner de manière officielle et sûre.

Aujourd'hui, en tant qu'habitant, vous disposez des tableaux d'affichages municipaux, du présent journal de désormais douze pages en trimestriel, mais aussi d'une application numérique, du site internet du village et enfin d'une page Facebook « Le Nouveau Petit Biernois ».

La municipalité insiste et appelle à votre vigilance. Ces cinq sources sont les seuls organes de communication officiels de votre commune. Toute autre page de réseau social ou documentation diverse ne peut engager la Ville sauf accord particulier avec le blason (les communications de la CCHF par exemple). Comme le montre « l'ours » dans votre journal, notre Maire, Jean-Jacques Verhaeghe, est directeur de publication et son adjoint Jérôme Delannoy, Rédacteur en chef, de toute communication, et ils engagent leur responsabilité à ce titre.

Et on mettra l'accent sur la vie municipale en expliquant à chacun comment est utilisé l'impôt. On parlera aussi de celles et ceux qui font de Bierne un village tellement agréable à vivre, comme on parlera de sport, de loisirs, de culture bref d'engagement ! Ce journal fera rayonner Bierne au-delà de ses frontières, c'est une certitude.

Ainsi, terminé le quatre pages surchargés en bimensuel. Place désormais à un 12 pages, où la qualité du graphisme rivalise avec les plus grandes communes aux moyens financiers pourtant supérieurs, un 12 pages plus clair, plus complet, que l'on prendra plaisir à lire voire à conserver.

On vous laisse en juger. D'ailleurs, si la démarche intéresse, sachez qu'il reste encore un peu de places dans le comité de rédaction et qu'il vous suffit de vous rapprocher de Jérôme Delannoy. « C'est tous ensemble qu'on va plus loin, conclut Jérôme Delannoy. Maintenant que le journal est lancé, on souhaite revoir et développer notre application ou encore le site internet. Je reste ouvert à toute proposition et à la discussion. »

Bierne, ce charmant village des Flandres où il fait bon vivre ensemble.

C'est vous qui le dites !



Carine 54 ans :

« En tant qu'agent, j'y participe. Je suis heureuse que l'on puisse désormais y trouver plus d'informations et d'histoire sur notre commune. »



Marie, 38 ans, et Juliette, 7 ans :

« Biernoise depuis 3 ans, j'aime bien lire ce journal avec mon mari. C'est une très bonne idée de l'ouvrir aux habitants et à l'annonce des événements ! »

Le blason de Bierne : un symbole que l'on connaît si bien ? (Episode 1)

Il apparaît partout dans notre commune. Sur les bâtiments, les documents officiels ou les supports de communication, le blason de Bierne nous est si familier qu'il méritait bien que l'on s'y intéresse.

En héraldique, c'est-à-dire la science des blasons, celui de Bierne représente un écu cantonné. Les quatre espaces formés par la croix ne servent pas ici à représenter des familles différentes. Ils sont chacun occupés par trois petits oiseaux appelés merlettes.

Ces merlettes ont une particularité : elles sont représentées sans bec ni pattes. On dit alors qu'elles sont « mutilées ».

La merlette est l'un des oiseaux les plus présents dans les armoiries médiévales, juste après l'aigle. Dès le XII^e siècle, elle apparaît dans de nombreuses armoiries françaises et rhénanes.

Une ancienne légende raconte que seuls les chevaliers ayant participé aux Croisades, ainsi que leurs descendants, auraient eu le droit de porter cette figure. La merlette pouvait aussi symboliser le courage, les blessures reçues lors de voyages ou encore un ennemi capturé ou tué au combat.

Le blason communal aujourd'hui

Le fond du blason est d'argent, c'est-à-dire blanc en langage héraldique. La croix est de gueules, autrement dit rouge.

Douze merlettes sont disposées autour de la croix, « en orle » : elles ne touchent pas le bord de l'écu et sont toutes orientées dans la même direction.

Une particularité est toutefois à noter : selon la description héraldique, les merlettes devraient être rouges, comme la croix.

Mais une question reste entière : d'où vient exactement le blason de Bierne ?

Nous garderons ce mystère pour votre prochain numéro...



Le 11 novembre, un devoir de mémoire

Le 11 novembre 1918, l'armistice est signé entre la France, les alliés et l'Allemagne, mettant fin aux combats de la Première Guerre mondiale, commencée en 1914. Ce conflit a fait des millions de victimes.

Mais pourquoi commémorer cette date, plus d'un siècle après ?

Le 11 novembre est devenu une journée de commémoration et de devoir de mémoire. Elle rend hommage aux soldats morts pour la France, aux victimes civiles des guerres, à celles et ceux qui ont combattu et servi la Nation, ainsi qu'à toutes les générations confrontées aux conflits.

Depuis 2012, le 11 novembre est officiellement consacré à la commémoration de tous les morts pour la France, au-delà de la Première Guerre mondiale.

Dans les communes, la cérémonie permet de se rassembler devant le Monument aux Morts, d'y déposer une gerbe, de lire les noms des disparus et le message officiel, puis d'observer une minute de silence.

À Bierne, une cérémonie religieuse précède la commémoration.

Le devoir de mémoire consiste surtout à transmettre

aux jeunes générations ce que représentent ces noms gravés dans la pierre. Derrière chaque nom se trouvent une personne, une famille et une histoire.

Le Bleuets, un symbole

Le bleuets de France accompagne traditionnellement les commémorations. Il symbolise le soutien aux anciens combattants, aux victimes de guerre, aux pupilles de la Nation et aux victimes d'actes de terrorisme.

Sa couleur rappelle l'uniforme bleu horizon porté par les jeunes recrues de la Première Guerre mondiale. Le bleuets, qui poussait sur les champs de bataille, est ainsi devenu une fleur du souvenir.

Créé en 1918 à l'initiative de Charlotte Malletterre, le Bleuets de France avait pour vocation d'apporter du soutien aux soldats blessés et de leur procurer des ressources.

Plus de cent ans après sa création, sa vocation demeure : se souvenir, transmettre et soutenir.

Voilà pourquoi nous vous attendons nombreux pour la prochaine commémoration.

Michel Wexsteen, une vie au service du village et des autres

Natif de Bissezeele, Michel est le cadet d'une famille de six enfants. C'est sur l'exploitation familiale, certificat d'études en poche, qu'il fait ses premiers pas dans le monde agricole. Il part ensuite à Lille pour apprendre les métiers de la viande.

Son quotidien est une première fois interrompu par l'appel sous les drapeaux. Après quatre mois de classe à Lille, il rejoint l'Algérie en mars 1958. Il sera libéré en février 1960, après deux années durant lesquelles il n'aura bénéficié que d'une seule permission.

De retour dans le Nord, il travaille dans le négoce de viande, avant de rejoindre les établissements Hebben. Sa rigueur et les permis poids lourds obtenus durant son service militaire lui permettent d'évoluer rapidement.

L'appel de la terre reste le plus fort. Après un passage à Rosendaël, sa passion pour la ruralité finit par le rattraper. En 1987, Michel pose ses valises à Bierne, sur le site de l'ancienne ferme Janssen. Il y fonde son propre élevage de 60 truies et 35 brebis.

Un engagement sans faille

Très vite, Michel met son énergie et ses compétences au service de la collectivité. Le 1er octobre 1990, il devient responsable des services techniques de Bierne, sous la mandature de Jean-Pierre Vercruysse. En parallèle, il s'investit pleinement dans la vie associative locale, des

jardins ouvriers aux associations patriotiques. Il reprend notamment le rôle de porte-drapeau des anciens combattants à la suite de Pierre Théry et s'implique au sein de l'Association du Souvenir.

Un autre engagement occupe une place particulière dans sa vie : le don du sang.



Correspondant local dès 1989, Michel relance la remise des diplômes aux donateurs à Bierne. Pour lui, une collecte ne se résume pas à organiser un rendez-vous : il faut aussi savoir accueillir.

Pendant de nombreuses années, Michel veille ainsi personnellement à offrir aux donateurs une collation généreuse et chaleureuse : baguettes, charcuterie, pains et gâteaux. Une attention simple, mais qui témoigne de son sens de l'ac-

cueil et de sa volonté de prendre soin des autres. La crise sanitaire de 2020 viendra modifier ces habitudes.

Ce dévouement constant et inlassable lui vaut d'être décoré de la médaille du Mérite du don du sang. Aujourd'hui, il a passé le relais à Virginie Leleu-Declercq, bien connue dans le village. Le duo continue toutefois à porter un regard bienveillant l'un sur l'autre, preuve d'une transmission dans la continuité.

Bierne reste sa maison

Au décès de son épouse, Michel fait construire à Wormhout. Là encore, le choix de sa parcelle ne doit rien au hasard : le numéro 37, un clin d'œil à son année de naissance.

Pourtant, son endroit préféré à Bierne reste sans hésitation la ferme familiale, aujourd'hui reprise par son fils Régis et sa famille, lequel est d'ailleurs devenu porte-drapeau !

Dévoué, attentionné et respectueux, Michel a marqué Bierne par sa générosité, son sens du collectif et son engagement désintéressé au service des autres. Un parcours fait de travail, de fidélité et de rencontres, au cours duquel il aura toujours eu à cœur de transmettre et de rendre service.

Il fait partie des personnalités qui font de Bierne un village si spécial.

Retour en images



Du monde à la Féria
de la Badans'Co«Loisirs»



Une très belle fête avec la Féria



Quand la jeunesse rencontre
les Amis de la Colme!



Lors du barbecue des associations...



Visite de l'usine Kubota des élus municipaux accompagnés d'agents.

Expression politique

Groupe «Bierne nous rassemble»

Des engagements qui deviennent des actions.

La rentrée est aussi l'occasion de faire le point sur le travail engagé par l'équipe Bierne nous rassemble. Si la période estivale a permis à chacun de souffler, elle n'a pas pour autant marqué l'arrêt de l'action municipale. Les élus sont restés mobilisés afin de faire avancer les engagements pris devant les Biernois.

Plusieurs dossiers prioritaires sont aujourd'hui engagés. La mise à jour de la vidéoprotection doit permettre de poursuivre le travail engagé en matière de sécurité et de tranquillité dans le village. La renégociation du marché de la restauration scolaire est également en cours, avec l'objectif de faire évoluer ce service au plus près des besoins des enfants et des familles.

D'autres actions, parfois plus quotidiennes mais tout aussi importantes, sont également menées : achat de ventilateurs et de climatiseurs mobiles grâce à une subvention spécialisée, acquisition de tables et de bancs extérieurs pour l'école et le périscolaire, ou encore réflexion sur les horaires de la médiathèque, afin de mieux répondre aux habitudes et aux attentes des habitants.

Ces dossiers traduisent une volonté : transformer progressivement les engagements de campagne en réalisations concrètes, en travaillant sur les sujets du quotidien comme sur les projets qui préparent l'avenir de Bierne.

Le travail ne s'arrête évidemment pas là. D'autres chantiers seront prochainement engagés, avec la même volonté de rester au contact des habitants et de faire évoluer notre commune pour qu'elle demeure un village où il fait bon vivre.

Groupe «Bierne, c'est vous !»

Transparence et information : des réponses attendues.

Pacte fiscal : où en sommes-nous ? La renégociation du pacte fiscal est-elle en cours ? À ce jour, nous n'avons aucune information sur son état d'avancement ou ses impacts pour notre commune. Élus et habitants ont le droit d'être informés.

Démocratie participative : passons aux actes. La majorité prône la concertation, mais des décisions et travaux sont validés sans information préalable. La dernière commission travaux date du 4 juin 2026. Elles doivent être de vrais lieux d'échange, pas de simple validation.

Cadre de vie et accessibilité. Trottoirs dégradés ou impraticables : se déplacer reste difficile pour les personnes à mobilité réduite, aînés ou poussettes. Un état des lieux et un calendrier de travaux sont urgents.

Soutien aux associations. La fermeture estivale des salles a fragilisé nos associations, qui peinent à retrouver leurs adhérents. Un accompagnement est nécessaire.

Nous demandons simplement plus de transparence et de concertation, au service de tous.

Bierne c'est vous !

Bulletin d'information de la Ville de Bierne - #35

Octobre à novembre 2026.

Directeur de la publication : Jean-Jacques Verhaeghe.

Rédacteur en chef : Jérôme Delannoy

Comité de rédaction : Bernadette Delobelle, Eddie Levert, Franck Poulmais, Jean-Louis Debaenst, Franck Gilliot, Philippe Desruelles

Réalisation : Ville de Bierne (03 28 68 26 66).

Photos : Mairie de Bierne, sauf mention particulière.

Tirage : 750 exemplaires.

Impression : DOCPRO - ISSN 2777-5755.

Reproduction interdite sans avis du

Directeur de Publication.

Ne pas jeter sur la voie publique.



LE TRI
+ FACILE



Parce que la pédagogie est l'art de la répétition, nous rappelons à nos habitants que le Préfet du Nord a imposé le port du casque pour les usagers des trottinettes électriques.

Un mois plus tard, nous constatons que certains ne sont toujours pas équipés. Attention, l'amende est de 35 euros !

Le Conseil municipal

Comprendre la vie de la commune

À BIERNE, TOUS ACTEURS DE NOTRE COMMUNE !

Suite à l'élection municipale, des habitants sont élus et forment le conseil municipal. À Bierne, le conseil

Des habitants élus pour votre commune !

Qu'est-ce qu'un conseil municipal ?

Bienvenue dans notre commune ! Le Conseil municipal, c'est le cœur battant de notre démocratie locale : un maire, des adjoints et des conseillers élus par vous pour décider de l'avenir de notre commune.

La convocation du maire auprès des élus

J'envoie les convocations et les dossiers pour le prochain conseil municipal.

CONVOCAISON CONSEIL MUNICIPAL
Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous convoquer au conseil municipal qui se tiendra le jeudi ...

- Budget
- Voirie
- Jeunesse
- Cantine scolaire
- Questions diverses

L'arrivée des élus et du public dans la salle

Bonsoir ! Prêt pour les dossiers de ce soir ? Il y a du pain sur la planche pour l'école et les travaux.

Installe-toi, ça va commencer.

L'ouverture de la séance par le maire

Mes chers collègues, chers administrés, je déclare ouverte la séance du Conseil municipal de ce jeudi. Le quorum est atteint, nous pouvons délibérer.

L'annonce de l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Vote du budget participatif
2. Rénovation de l'éclairage public
3. Tarifs de la cantine scolaire
4. Questions diverses

Voici notre ordre du jour : d'abord le vote du budget participatif, ensuite la rénovation de l'éclairage public, et enfin les tarifs de la cantine scolaire. C'est parti !

Le débat avec une intervention d'un élu

Monsieur le Maire, j'ai besoin de quelques précisions sur ce sujet. Pouvez-vous nous préciser le calendrier et les secteurs concernés ?

D'accord, expliquez-moi et je vous donne les informations si elles sont disponibles ...

Le vote d'une délibération

Place au vote ! Après les échanges constructifs, chaque point fait l'objet d'un vote à main levée ou à bulletin secret.

Qui est favorable à cette délibération ?

Délibération adoptée !

La clôture de la séance et la sortie des élus de la public

L'ordre du jour étant épuisé, je clos le conseil municipal. Merci à tous pour votre participation.

Merci pour votre écoute !

Des décisions concrètes pour notre commune

Les décisions du Conseil municipal contribuent concrètement à améliorer le cadre de vie du village : ici, la voie piétonne, un exemple parmi d'autres !

Voie douce

École

Cœur de village